

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 29 JANVIER 2020

L'An Deux Mille Vingt, le mercredi vingt-neuf janvier à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur François DENISSIEUX.

Étaient présents : François DENISSIEUX, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, Michel JEANNOT, Patrick FIORINI, Virginie MAS, Olivier SUSINI, Christiane GUICHERD, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Michelle HUVET (pouvoir à Mme MIQUET), Catherine GIORGI (pouvoir à Madame GUICHERD), Gérard EVANGELISTA.

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2020

Après présentation par le Président du Syndicat Intercommunal Murois des orientations présentées dans le rapport d'orientation budgétaire, comme annexé.

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 13 janvier 2020,

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de ce rapport d'orientations budgétaires 2020,
- **CONSIDERE** que le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 29 janvier 2020

Le Président



FRANÇOIS DENISSIEUX

Commune de ST-BONNET de MURE et ST-LAURENT de MURE